Exécutions extrajudiciaires : le procureur au Burundi déconseille la saisine de la CPI

@rib News, 30/03/2016 â€" Source AFP Le procureur général du Burundi a appelé les familles de victimes d'exécutic extrajudiciaires présumées, qui viennent de saisir la Cour pénale internationale (CPI) et l'ONU, à plutôt déposer leurs plaintes auprès de ses services car ils seraient en train de se faire "manipuler". M. Valentin Bagorikunda (photo) réagissait à la saisine de la CPI et du Haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme vendredi par un collectif d'avocats agissant au nom de 60 familles, dont certains membres ont selon elles été victimes d'exécutions extrajudiciaires.

"Le procureur gÃ@nÃ@ral invite toutes les familles des victimes (...) à venir dÃ@poser leurs plaintes et autres élÃ@ments de preuves afin que des enquÃates soient entamÃoes". a-t-il indiquÃo dans un communiquÃo lu à la tÃolÃovision nationale mar soir. Buiumbura a nié jusqu'ici les cas d'exécutions extrajudiciaires dénoncés par plusieurs organisations des droits de l'Homme, accusant plutA t une partie de son opposition, dA sormais armA e, d'A tre A l'origine de ces exactions. "Si d'aventure certains faits infractionnels commis sur le territoire burundais n'ont pas fait l'objet de poursuites, c'est parce que (ils) n'ont pas été rapportés au ministà re public", a justifié le procureur général, dénonçant "le risque de manipulation dont ils peuvent faire l'objet en confiant leurs plaintes A des gens qui ont d'autres agendas que la justice". L'équipe d'avocats comprend Armel Niyongere, avocat au barreau du Burundi et grande figure de la société civile burundaise aujourd'hui en exil, Léon Lef Forster, avocat au barreau de Paris, et Bernard Maingain, avocat au barreau de Bruxelles trÃ"s engagé dans de nombreux dossiers politiques. Selon M. Bagorikunda, Me Niyongere et Maingain font l'objet de poursuites judiciaires au Burundi. Selon ces avocats, "la motivation des familles est de lutter contre l'impunité et d'amener un jour devant les cours et tribunaux les personnes qui ont participé Ã ces crimes, quelle que soit leur position actuelle dans l'appareil d'Etat burundais". Le Burundi est plongé depuis plus de 10 mois dans une crise politique profonde, née de la volonté du président Pierre Nkurunziza de se maintenir au pouvoir pour un troisiÃ"me mandat, qu'il a obtenu en juillet. Les violences, désormais armées, ont déjà fait plus de 400 morts et poussé plus de 250.000 personnes à quitter le pays, alors que l'ONU et les organisations des droits de l'Homme ont dénoncé de nombreux cas d'arrestations arbitraires, de torture, de disparitions forcées, d'exécutions extrajudiciaires, ainsi que l'existence de fosses communes.

https://www.arib.info Propulsé par Joomla! Généré: 26 April, 2024, 03:55